



Université du Temps Libre du Pays de Brocéliande 56

Association déclarée en Préfecture le 24 mars 1994 - n° 958- Parution au Journal Officiel le 20 avril 1994.

Siège social et bureau d'accueil : 1 rue de la Libération 56430 MAURON

SIRET : 51128655100029

Site internet : www.utlpb56.com - Courriel : utlpb56@gmail.com

Cadre réservé
à l'UTL
Numéro
d'adhérent :

Fiche d'adhésion à l'UTL du Pays de Brocéliande 56 pour l'année 2020-2021

NOM	
Prénom	
Année de naissance	
Profession antérieure pour les retraités (ées)	
Adresse postale	N° : Rue ou lieu dit : Code postal : Commune :
Adresse internet	
N° de téléphone	

Pièces à adresser dès que possible à l'UTL du Pays de Brocéliande 56	- La présente fiche, datée et signée - Une enveloppe affranchie, libellée à vos nom et adresse (pour l'envoi de la carte d'adhérent) - Un chèque de 18 € pour les anciens adhérents établi à l'ordre de l'UTL du Pays de Brocéliande 56 - Un chèque de 27 € pour les nouveaux adhérents établi à l'ordre de l'UTL du Pays de Brocéliande 56
	Banque : Agence (ville) : N° du chèque :

Information concernant le traitement informatique des données à caractère personnel (RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données personnelles)

L'UTL du Pays de Brocéliande 56 dispose d'un fichier informatique de ses adhérents, permettant la gestion des relations UTL-adhérents. Les données enregistrées sont celles fournies par la présente fiche. Elles conditionnent l'adhésion et ont pour objectif de permettre l'information des adhérents, la constitution de listes d'adhérents et de listes de participants par activité (destinées à faciliter les échanges par téléphone ou par courriels entre l'animateur et le groupe ou entre les participants eux-mêmes...), la couverture le suivi des paiements et l'établissement de statistiques. Ce fichier informatique des adhérents constitue également le support pour la désignation nominative des adhérents couverts par un contrat d'assurance collectif souscrit par l'UTL de Bretagne pour toutes les UTL de Bretagne.

Ces données personnelles sont confidentielles et restent internes à l'UTL du Pays de Brocéliande 56 et à l'UTL de Bretagne. Elles sont conservées deux ans (l'année de validité de l'adhésion et l'année suivante). Cas particulier des listes de participants par activité : du fait même de la finalité de ces listes (indiquée ci-avant), les informations personnelles qu'elles contiennent - strictement limitées à ce qui est nécessaire (nom, prénom, numéro de téléphone) - sont portées à la connaissance de l'animateur et des participants à l'activité concernée.

L'adhérent signataire de la présente fiche dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement de ses données personnelles. Ce droit s'exerce auprès de l'UTL du Pays de Brocéliande 56 par courriel ou par courrier adressé à :

Monsieur le Président de l'UTL du Pays de Brocéliande 56, Responsable du traitement des données personnelles - 1 Rue de la Libération 56430 MAURON Courriel : utlpb56@gmail.com

L'adhérent signataire dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle (CNIL).

J'ai pris connaissance des informations ci-dessus concernant le traitement informatique de mes données à caractère personnel et en accepte les conditions. De plus, je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

A

le

Signature

Autres informations pratiques importantes	<u>Inscriptions aux activités</u> :
	<u>Important</u> : ne peuvent s'inscrire aux activités que les adhérents munis de leur carte d'adhésion 2020-2021.